

BALADO #23
Épisode 1

AIRE PROTÉGÉE
PARC RÉCRÉOFORESTIER

Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc



Aire Protégée Saint-Mathieu-du-Parc



AIRE PROTÉGÉE – Parc récréoforestier

Bonjour tout le monde, ici Diane Rivard, conseillère responsable du dossier Développement et Communications en compagnie d'Éric Proulx, directeur général de l'organisme Aire protégée Saint-Mathieu-du-Parc.

Le balado 22 était le 3^e traitant du Paysage humanisé, une démarche visant faire reconnaître une aire protégée de catégorie 5 sur les **terres privées** de Saint-Mathieu-du-Parc.

Ici, nous traiterons d'une autre démarche actuellement en cours, visant à créer une aire protégée de catégorie 2 (Réserve de biodiversité) sur les **terres publiques** du territoire de Saint-Mathieu-du-Parc, ce qui inclut notamment le Parc récréoforestier.

Ce projet vise, entre autres, à assurer la protection de ce territoire face à l'exploitation de la foresterie et aux mines. On veut y valoriser les activités d'écotourisme, culturelles, de recherche et d'éducation.

À la page suivante, vous retrouverez les différentes catégories d'aires protégées. Le projet d'aire protégée en terre publique vise un niveau de protection réglementaire plus strict que celui du paysage humanisé sur terres privées

AIRE PROTÉGÉE – Parc récréoforestier

Les catégories d'aire protégée au Québec

Catégorie d'aire protégée (UICN)	Exemple au Québec
Catégorie Ia : « Réserve naturelle intégrale »	Les réserves écologiques
Catégorie Ib : « Zone de nature sauvage »	La réserve de biodiversité projetée des Caribous-Forestiers-de-Manouane-Manicouagan
Catégorie II : « Parc national »	Les parcs nationaux québécois et un grand nombre de réserves de biodiversité
Catégorie III : « Monument ou élément naturel »	La réserve de biodiversité du Karst-de-Saint-Elzéar et le parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé
Catégorie IV : « Aire de gestion des habitats ou des espèces »	Les refuges biologiques et la majorité des réserves naturelles reconnues
Catégorie V : « Paysage terrestre ou marin protégé »	Le paysage humanisé projeté de L'Île-Bizard (inscription à venir)
Catégorie VI : « Aire protégée avec utilisation durable des ressources »	Certaines réserves naturelles reconnues

Ia: aucune possibilité de développement, interdit au public
= protection intégrale

II: conservation et récréation, Parc National de la Mauricie!
Vise à protéger un ou plusieurs éléments ou espèces en particulier
= future aire protégée SMDP

IV: conservation des espèces et faisant l'objet d'interventions actives

V: territoire habité par l'homme et utilisation durable

VI: aire protégée permettant l'utilisation durable et modérée des ressources sur moins de 50% du territoire

AIRE PROTÉGÉE – Parc récréoforestier

Le commencement de ce projet ...

- Le Forum Citoyen de septembre 2021 est à l'origine de ce beau projet.
- Tout un groupe aux différentes compétences qui avait bien compris l'importance de protéger ces terres publiques et de mieux les exploiter pour en faire profiter notre population et nos visiteurs, et ce, dans le respect de l'environnement, de la biodiversité et des personnes qui composent notre belle société. Même l'amphithéâtre dans la nature pourra revivre et nous ouvrir ses portes plus fréquemment.

AIRE PROTÉGÉE – Parc récréoforestier

C'est un projet aux multiples facettes, qui exploitera le plein potentiel, les opportunités que nous offre notre territoire !

- * Mise en place d'un parc de conservation et d'enseignement à vocation écotouristique, culturelle et éducative et reconnue comme une aire protégée en vertu de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel du Québec ;
- * Développement d'activités d'écotourisme par pôles d'activités répartis selon la capacité de charge du milieu et un zonage établi : sentiers pédestres, vélo, baignade, circuits de canot de lacs et rivières, escalade, hébergement, interprétation du milieu naturel, etc. ;
- * Développement d'activités culturelles (« land art », arts de la scène, arts visuels) notamment dans le secteur de l'amphithéâtre forestier;
- * Activités d'éducation relatives à l'environnement, accueil de groupes scolaires, animation, etc;

AIRE PROTÉGÉE – Parc récréoforestier

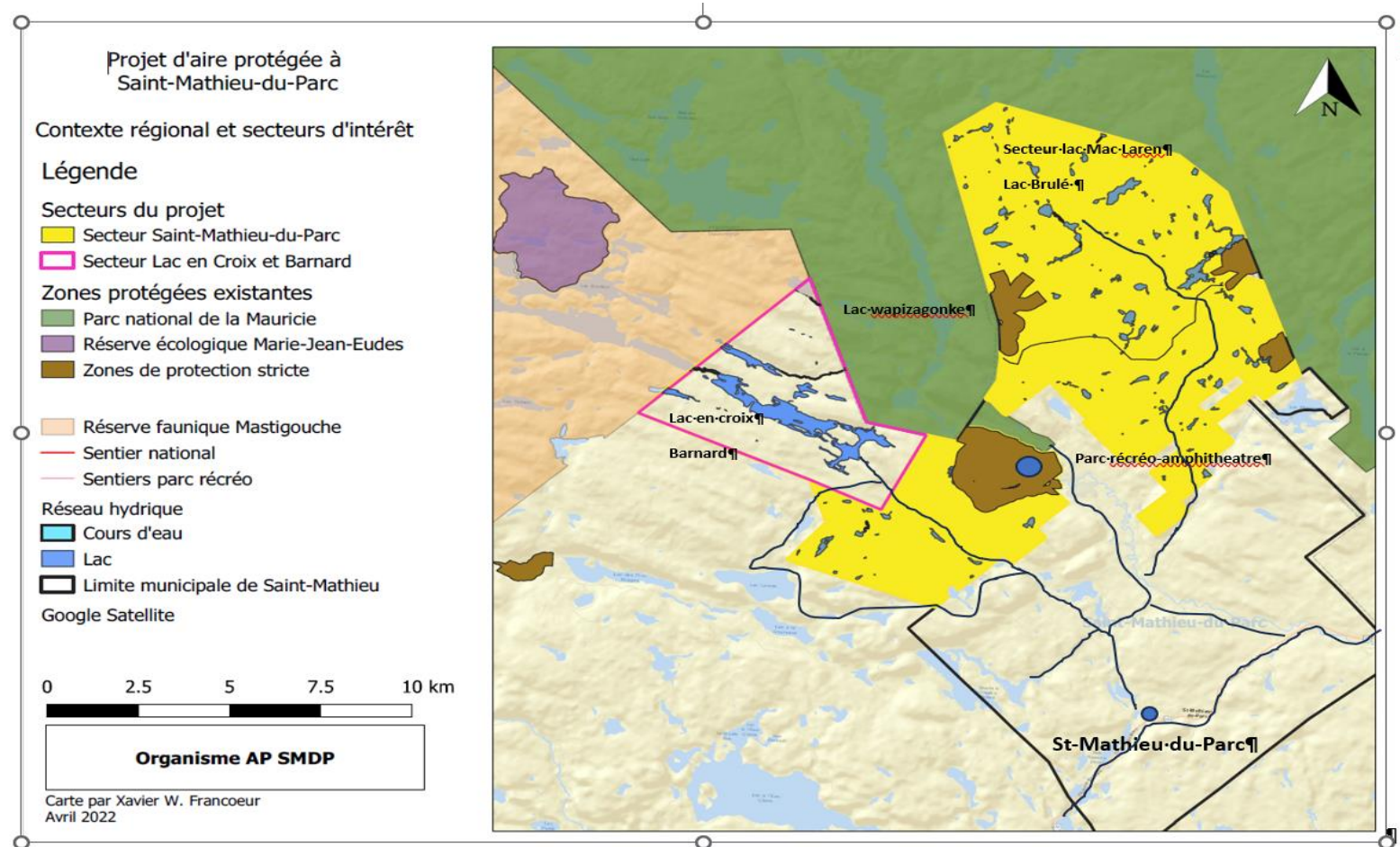
Et aussi ...

- * Développement d'infrastructures d'enseignement et de recherche disponibles pour des services éducatifs et l'Université du Québec à Trois-Rivières;
- * La mise en place de cette aire protégée protège les investissements en infrastructures récréatives par l'interdiction d'activités industrielles de foresterie, minières ou hydro-électriques.
- * Ce territoire consolide le noyau écologique du parc national de la Mauricie afin de préserver son intégrité, favoriser la connectivité écologique régionale et conserver les habitats d'espèces menacées telle la tortue des bois.
- * Valorisation d'activités agroforestières et d'agriculture de proximité reliées aux produits forestiers non ligneux (champignons, petits fruits, noix, etc.) sous forme de circuits courts et de circularités .

AIRE PROTÉGÉE – Parc récréoforestier

Où se situe exactement le territoire dont on parle?

Ce territoire couvre les terres publiques de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc, incluant le parc récréoforestier. Il regroupe les territoires de forte valeur en connectivité écologique situés dans l'enclave sud du parc national de la Mauricie couvrant la tête de bassin versant de la rivière Shawinigan et une portion ouest de celui de la rivière du Loup.



AIRE PROTÉGÉE – Parc récréoforestier

Quel est l'état actuel des lieux?

- Présence d'un réseau de sentiers pédestres (15 km), dont le Sentier national du Québec (SNQ), de 2 hébergements rustiques et de 2 passerelles traversant la rivière Shawinigan qui ceinture le massif du lac Mongrain ;
- Présence et animation d'un amphithéâtre en milieu forestier, en pierres naturelles de 300 places avec installations électriques, gazébo-loge et 2 scènes;
- L'OBNL Sentier national de la Mauricie a développé depuis 2010, près de 100 km de sentiers pédestres allant de la rivière Saint-Maurice au lac Maskinongé (Lanaudière). De ce réseau, 35 km traversent le territoire projeté de l'aire protégée proposée ;

L'OBNL Vélo de montagne Mauricie a développé 10 km de sentiers de vélo de montagne sur le massif sud du lac Mongrain ;

AIRE PROTÉGÉE – Parc récréoforestier

Quel est l'état actuel des lieux? (suite)

- * Depuis 2020, l'OBNL Club d'escalade et de montagne de la Mauricie a aménagé 2 secteurs d'escalade proposant plusieurs voies sur les parois d'escalade du massif du lac Mongrain ainsi que de l'escalade sur blocs, au pied de celle-ci. Le développement des sites se poursuit pour déployer l'offre ;
- * L'OBNL La chute du Diable organise annuellement, depuis 10 ans, un événement de course en sentiers;
- * Parallèlement, un refuge biologique a été mis en place, sur le massif du Lac Mongrain, afin de protéger une partie de l'habitat de la tortue des bois ;
- * L'installation d'un compteur piétonnier à partir du mois d'août 2021 a permis d'observer une moyenne de 2500 visiteurs par mois, soit approximativement 30 000 visiteurs annuels ;
- * À partir des années 2000, ce sont des OBNL régionaux qui ont développé des infrastructures propres à leurs domaines d'activités de façon autonome et bénévole ;
- * Depuis 1996 ce sont plus de 350K\$ en aménagement d'infrastructures qui y a été investis pour plus de 20 000hres de temps/homme en bénévolat et salarié.

AIRE PROTÉGÉE – Parc récréoforestier

Un territoire aux multiples particularités!

- C'est un secteur aux nombreuses particularités, en termes de forêts, habitats fauniques, lacs et milieux humides qui est accessible par différentes portes d'entrée;
- Plusieurs activités récréatives écotouristiques peuvent y être pratiquées notamment
 - Le vélo (vélo de montagne, « gravel bike », « fat bike »);
 - Le canot camping, le camping rustique, le « glamping », le « van life »
 - La randonnée pédestre de courte durée ou de plusieurs jours;
 - L'escalade sur bloc, le ski de fond, le ski nordique hors-piste;
 - Les activités éducatives et culturelles et l'interprétation de la nature;
 - Les activités nautiques par des accès à l'eau;
- Nous reviendrons sur ce sujet dans un prochain balado.

AIRE PROTÉGÉE – Parc récréoforestier

Quels sont nos objectifs de la démarche?

Nous souhaitons mettre en place des actions pour un projet porteur en Mauricie

La mise en place d'une aire protégée (Réserve de biodiversité), permettant:

- la protection de la biodiversité régionale;
- l'accès à la nature par la valorisation des infrastructures écotouristiques déjà en place sur le territoire;
- la valorisation socio-économique des actifs écotouristiques du territoire.

Une appropriation régionale afin d'en faire un projet de territoire multifonctions structurant en Mauricie et un «cas d'école» au Québec (conservation, écotourisme, ERE, vitalisation territoriale).

La mise en route d'un plan directeur de développement du territoire, pour mettre en œuvre des activités et services respectant la capacité de support des écosystèmes et offrant des bénéfices socio-économiques et communautaires à nos concitoyens.



Dessins élève école la tortue des bois



Lac en Croix et Banard

AIRE PROTÉGÉE – Parc récréoforestier

Quelles sont les prochaines étapes?

- Le début d'une prise en charge du parc récréoforestier : gestion de l'amphithéâtre, des sentiers récréatifs et offre de services éducatifs (2023-2024);
- La consultation et concertation des différents acteurs du territoire de St-Mathieu-du-Parc via des ateliers, séances d'information, sondages, assemblées de cuisine ..etc. (2023-2024);
- Des représentations politiques pour une mise en réserve du territoire pour fin d'aire protégée (2023-2024)
- L'élaboration d'un plan de conservation des habitats fauniques et un zonage du territoire par pôles d'activités (2024)
- L'élaboration d'un plan directeur de développement des volets écotourisme, culture et services éducatifs (2024)
- La mise en œuvre d'infrastructures récréatives, bâtiment d'accueil multifonctionnel et d'hébergement multi-usagers (2025)

AIRE PROTÉGÉE – Parc récréoforestier

Et quels sont les avantages pour Saint-Mathieu-du-Parc d'obtenir un statut d'aire protégée au Parc récréoforestier?

- Assurer la protection des attributs écologiques et paysagers de notre territoire
- Assurer le maintien des services écosystémiques : bénéfices que nos communautés retirent de l'intégrité des milieux naturels (contrôle des inondations, biodiversité, lutte antiparasitaire, etc.)
- Les infrastructures écotouristiques consolident nos services de proximité et deviennent attractives pour l'établissement de résidents permanents et offrent des bénéfices et opportunités socio-économiques à nos entreprises et nouvelles entreprises.
- Interdire des activités liées à l'exploitation des ressources naturelles ou énergétiques (exploration et exploitation minière, coupes forestières d'envergure, lignes de transport électriques, oléoduc, parc éolien, etc.
- Trouver le juste équilibre entre la pratique d'activités sur le territoire et la préservation de la biodiversité. Développer des activités sans menacer la qualité de l'eau de nos lacs et cours d'eau, la survie de la tortue des bois et des autres espèces fauniques ou floristiques à statut précaire.
- Rehausser la qualité de vie que l'on retrouve actuellement.
- Obtenir de l'aide financière pour l'obtention de cette certification et son maintien.

AIRE PROTÉGÉE – Parc récréoforestier

Soyez à l'affût du suivi de ce projet et :

- Participez aux consultations publiques;
- Partagez vos intérêts , préoccupations ou idées au www.aireprotegee.ca
- Participez aux ateliers de co-crédation et sondages qui auront lieu

N'hésitez pas à m'écrire à: diane.rivard@saint-mathieu-du-parc.ca pour m'adresser vos questions et commentaires sur ce sujet ou tout autre point qui suscite votre intérêt.

Merci et à la prochaine.